



## FORMULES SPORTIVES

*Adopté par le Comité directeur du 24/09/2016*



## **Article 1 – Ligue A Masculine**

### **1.1 - Première Phase : matchs Aller/Retour : 22 journées pour 132 matchs**

A l'issue de cette première phase et sous réserve de décision contraire de la FFVB, LNV ou DNACG :

- Les clubs classés de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> place disputent les matchs de Play-Offs du Championnat de France ;
- Les clubs classés de la 9<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> place sont maintenus sportivement en LAM ;
- Le club classé à la 11<sup>ème</sup> place dispute les matchs de Play-Offs de LBM.
- Le club classé à la 12<sup>ème</sup> place est rétrogradé sportivement en division inférieure.

### **1.2 - Play-Offs du Championnat de France de Ligue A Masculine**

Formule Sportive :

- Les ¼ de finale et les ½ finales se disputent en matchs Aller/Retour et appui éventuel :
  - Le match Aller a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la première phase ;
  - Le match Retour a lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la première phase ;
  - En cas d'égalité de victoires, un match d'appui se déroule sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la première phase.
- La finale se dispute en match unique.

#### **1.2.1 - Quarts de finale du Championnat de France de Ligue A Masculine**

Les ¼ de finale sont répartis comme suit et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Le club classé 1<sup>er</sup> contre le club classé 8<sup>ème</sup> à l'issue de la première phase (match A) ;
- Le club classé 2<sup>ème</sup> contre le club classé 7<sup>ème</sup> à l'issue de la première phase (match B) ;
- Le club classé 3<sup>ème</sup> contre le club classé 6<sup>ème</sup> à l'issue de la première phase (match C) ;
- Le club classé 4<sup>ème</sup> contre le club classé 5<sup>ème</sup> à l'issue de la première phase (match D).

#### **1.2.2 - Demi-finales du Championnat de France de Ligue A Masculine**

Y participent les vainqueurs des ¼ de finale et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match A contre le vainqueur du match D (match E) ;
- Vainqueur du match B contre le vainqueur du match C (match F).

#### **1.2.3 - Finale du Championnat de France de Ligue A Masculine**

Y participent les vainqueurs des ½ finales et se joue en un match unique :

- Vainqueur du match E contre le vainqueur du match F.

### **1.3 - Classement du Championnat de France de Ligue A Masculine**

- Le vainqueur des Play-Offs est classé 1<sup>er</sup> et sacré Champion de France de LAM ;
- Le finaliste des Play-Offs est classé 2<sup>ème</sup> et déclaré Vice-champion de France de LAM ;
- Le classement de la 3<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place du Championnat de France de LAM est établi dans l'ordre du classement de la première phase.

### **1.4 - Attribution des Coupes d'Europe**

Les coupes d'Europe pour la saison 2017/2018 sont attribuées de la manière suivante sous réserve de modification de la CEV :

- ECL (1) : Champion de France
- ECL (2) : Vice-champion de France
- CEV Cup (1) : Club classé 3<sup>ème</sup> du championnat
- CEV Cup (2) : Vainqueur de la Coupe de France
- CEV Challenge Cup : Club classé 4<sup>ème</sup> du championnat

Si un des trois premiers du Championnat de France remporte la Coupe de France :

- ECL (1) : Champion de France
- ECL (2) : Vice-champion de France
- CEV Cup (1) : Club classé 3<sup>ème</sup> du championnat
- CEV Cup (2) : Club classé 4<sup>ème</sup> du championnat
- CEV Challenge Cup : Club classé 5<sup>ème</sup> du championnat

## **Article 2 – Ligue A Féminine**

### **2.1 - Première Phase : matchs Aller/Retour : 22 journées pour 132 matchs**

A l'issue de cette première phase et sous réserve de décision contraire de la FFVB, LNV ou DNACG :

- Les clubs classés de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> place disputent les matchs de Play-Offs du Championnat de France ;
- Les clubs classés de la 9<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> place sont maintenus sportivement en LAF ;
- Les clubs classés de la 11<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place sont rétrogradés sportivement en division inférieure.

### **2.2 - Play-Offs du Championnat de France de Ligue A Féminine**

Formule Sportive :

- Les ¼ de finale et les ½ finales se disputent en matchs Aller/Retour et appui éventuel :
  - Le match Aller a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la première phase ;
  - Le match Retour a lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la première phase ;
  - En cas d'égalité de victoires, un match d'appui se déroule sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la première phase.
- La finale se dispute en match unique.

#### **2.2.1 - Quarts de finale du Championnat de France de Ligue A Féminine**

Les ¼ de finale sont répartis comme suit et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Le club classé 1<sup>er</sup> contre le club classé 8<sup>ème</sup> à l'issue de la première phase (match A) ;
- Le club classé 2<sup>ème</sup> contre le club classé 7<sup>ème</sup> à l'issue de la première phase (match B) ;
- Le club classé 3<sup>ème</sup> contre le club classé 6<sup>ème</sup> à l'issue de la première phase (match C) ;
- Le club classé 4<sup>ème</sup> contre le club classé 5<sup>ème</sup> à l'issue de la première phase (match D).

#### **2.2.2 - Demi-finales du Championnat de France de Ligue A Féminine**

Y participent les vainqueurs des ¼ de finale et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match A contre le vainqueur du match D (match E) ;
- Vainqueur du match B contre le vainqueur du match C (match F).

#### **2.2.3 - Finale du Championnat de France de Ligue A Féminine**

Y participent les vainqueurs des ½ finales et se joue en un match unique :

- Vainqueur du match E contre le vainqueur du match F.

### **2.3 - Classement du Championnat de France de Ligue A Féminine**

- Le vainqueur des Play-Offs est classé 1<sup>er</sup> et sacré Champion de France de LAF ;
- Le finaliste des Play-Offs est classé 2<sup>ème</sup> et déclaré Vice-champion de France de LAF ;
- Le classement de la 3<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place du Championnat de France de LAF est établi dans l'ordre du classement de la première phase.

### **2.4 - Attribution des Coupes d'Europe**

Les coupes d'Europe pour la saison 2017/2018 sont attribuées de la manière suivante :

- ECL (1) : Champion de France
- ECL (2) : Vice-champion de France
- CEV Cup (1) : Club classé 3<sup>ème</sup> du championnat
- CEV Cup (2) : Vainqueur de la Coupe de France
- CEV Challenge Cup : Club classé 4<sup>ème</sup> du championnat

Si un des quatre premiers du Championnat de France remporte la Coupe de France :

- ECL (1) : Champion de France
- ECL (2) : Vice-champion de France
- CEV Cup (1) : Club classé 3<sup>ème</sup> du championnat
- CEV Cup (2) : Club classé 4<sup>ème</sup> du championnat
- CEV Challenge Cup : Club classé 5<sup>ème</sup> du championnat

### **Article 3 - Ligue B Masculine**

#### **3.1- Première Phase : matchs Aller/Retour : 22 journées pour 132 matchs**

A l'issue de cette première phase et sous réserve de décision contraire de la FFVB, LNV ou DNACG :

- Le club classé 1<sup>er</sup> est sacré Champion de France de LBM et accède sportivement à la LAM ;
- Les clubs classés de la 2<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place disputent les matchs de Play-Offs d'accession en LAM ;
- Les clubs classés de la 9<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> place sont maintenus sportivement en LBM ;
- Les clubs classés de la 11<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place sont rétrogradés sportivement en division inférieure.

#### **3.2 - Play-Offs d'accession en Ligue A Masculine**

Formule Sportive :

- Les ¼ de finale et les ½ finales se disputent en matchs Aller/Retour et appui éventuel :
  - Le match Aller a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la première phase ;
  - Le match Retour a lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la première phase ;
  - En cas d'égalité de victoires, un match d'appui se déroule sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la première phase.
- La finale se dispute en match unique.

##### **3.2.1 - Quarts de finale des Play-Offs d'accession en Ligue A Masculine**

Les ¼ de finale sont répartis comme suit et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Le club classé 11<sup>ème</sup> de LAM contre le club classé 8<sup>ème</sup> de LBM à l'issue de la première phase (match A) ;
- Le club classé 2<sup>ème</sup> de LBM contre le club classé 7<sup>ème</sup> de LBM à l'issue de la première phase (match B) ;
- Le club classé 3<sup>ème</sup> de LBM contre le club classé 6<sup>ème</sup> de LBM à l'issue de la première phase (match C) ;
- Le club classé 4<sup>ème</sup> de LBM contre le club classé 5<sup>ème</sup> de LBM à l'issue de la première phase (match D).

##### **3.2.2 - Demi-finales des Play-Offs d'accession en Ligue A Masculine**

Y participent les vainqueurs des ¼ de finale et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match A contre le vainqueur du match D (match E) ;
- Vainqueur du match B contre le vainqueur du match C (match F).

##### **3.2.3 - Finale des Play-Offs d'accession en Ligue A Masculine**

Y participent les vainqueurs des ½ finales et se joue en un match unique :

- Vainqueur du match E contre le vainqueur du match F.

#### **3.3 - Classement du Championnat de France de Ligue B Masculine**

- Le club vainqueur de la première phase est classé 1<sup>er</sup> du Championnat de France de LBM ;
- Le vainqueur des Play-Offs d'accession en LAM accède ou se maintient sportivement en LAM ;
- Si le vainqueur des Play-Offs d'accession en LAM est le club 11<sup>ème</sup> de LAM, le classement de la 2<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place du Championnat de France de LBM est établi dans l'ordre du classement de la première phase.
- Si le vainqueur des Play-Offs d'accession en LAM est un club de LBM, il est classé 2<sup>ème</sup> du Championnat de France de LBM et le classement de la 3<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place du Championnat de France de LBM est établi dans l'ordre du classement de la première phase.
- Pour rappel, le club 11<sup>ème</sup> de LAM conserve son classement quel que soit son résultat lors des Play-Offs d'accession en LAM.

#### **Article 4 - Calcul des points pour le classement des championnats LNV**

Le classement des compétitions Masculine et Féminine s'effectue selon le barème suivant par addition de points.

<b>Rencontre gagnée 3/1 ou 3/0</b>	3 points
<b>Rencontre gagnée 3/2</b>	2 points
<b>Rencontre perdue 2/3</b>	1 point
<b>Rencontre perdue 1/3 ou 0/3</b>	0 point
<b>Rencontre perdue par pénalité</b>	moins 1 point - 3/0 (25/0, 25/0, 25/0) (sauf exception art. 8.2 alinéa 2 du règlement sportif)
<b>Rencontre perdue par forfait</b>	moins 3 points - 3/0 (25/0, 25/0, 25/0)

En cas d'égalité de points, le classement prend en compte par ordre de priorité :

- le retrait de point(s) infligé par toute commission compétente et/ou la DNACG
- le nombre de victoires
- le quotient des sets
- le quotient des points

Lorsqu'un groupement sportif est déclaré forfait général au cours ou à la fin des épreuves d'une compétition qui se déroule en matchs « Aller » et « Retour », les points acquis ou perdus contre ce groupement sportif, tant à l'« Aller » qu'au « Retour » sont annulés. Le groupement sportif est classé dernier et est remis à la disposition de la Fédération la saison suivante.

#### **Article 5 - Diffusion des classements**

A l'issue des compétitions de la LNV, la Commission sportive établit le classement des clubs de la LNV et le transmet à la FFVB (Commission centrale sportive).